

Chers collègues, élèves et parents,

Nous aimerions clarifier les procédures de l'école concernant les communications que vous pourriez recevoir en cas de cas positifs confirmés de COVID-19 au sein de notre communauté scolaire. Nous aimerions également clarifier le traçage des contacts pour l'école, ainsi que pour les bus scolaires et la cantine, après consultation de nos collègues des APEEE Services responsables de la cantine et du transport scolaire.

En termes de recherche des contacts :

- Pendant les cours - les listes de classes permettent d'identifier rapidement les contacts étroits.
- Pour les bus scolaires, les services de l'APEEE ont des listes des bus et les élèves devront garder les mêmes places tous les jours afin que les contacts étroits puissent être rapidement identifiés.
- A la cantine, les élèves de maternelle et primaire doivent rester avec leurs classes et au secondaire, le nombre maximum d'élèves par table sera limité à 12 et les élèves devront chaque jour indiquer leur nom, classe et l'heure à laquelle ils ont été à table afin que les contacts étroits puissent être rapidement identifiés. Ces listes seront conservées par les APEEE Services pendant 15 jours.

Que se passera-t-il si :

1. Un élève ou un enseignant est soupçonné d'avoir la COVID-19 et va passer un test - Il n'y aura pas de communication avec les parents ou le personnel dans ce cas.
2. Un élève est confirmé positif au COVID-19. L'école informera comme suit :
 - Maternelle/Primaire : les familles des élèves qui ont été en contact étroit - c'est-à-dire dans la même classe (pour n'importe quelle matière) ou assis à côté dans le bus seront informées afin qu'elles soient plus vigilantes aux éventuels symptômes de COVID-19. Ces élèves ne seront pas mis en quarantaine, ni invités à faire des tests ou à rester chez eux.
 - Secondaire : les familles des élèves qui ont été en contact étroit - c'est-à-dire dans la même classe, assis à côté dans le bus ou qui étaient à la même table à la cantine - seront informées qu'elles devront être plus attentives aux éventuels symptômes de COVID-19. Les élèves ne seront pas mis en quarantaine, ni invités à faire des tests ou à rester chez eux.
3. Un enseignant est confirmé positif au COVID-19 : l'école informera tous les élèves qui ont reçu des cours de l'enseignant ou qui ont été en classe avec lui afin de les inviter à être plus vigilants aux éventuels symptômes de COVID-19.
4. Deux ou plusieurs élèves ont été confirmés positifs et ont été ensemble dans le même groupe de classe (pour toutes les matières) à l'école, à la cantine ou dans le bus. Tous les autres élèves des groupes de classe, tous ceux qui étaient à la même table à la cantine et tous ceux qui se trouvaient dans le même bus seront informés et invités à se mettre immédiatement en quarantaine, à se faire tester et à suivre les conseils médicaux donnés par leur médecin.

Nous espérons que ces informations vous permettront de vous préparer aux communications que vous pourriez recevoir dans les jours et les semaines à venir.

Bien cordialement.

Brian GOGGINS
Directeur